



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2005 B 16361

Numéro SIREN : 484 085 550

Nom ou dénomination : 4UATRE

Ce dépôt a été enregistré le 27/11/2012 sous le numéro de dépôt 109423



1210953301

DATE DEPOT : 2012-11-27

NUMERO DE DEPOT : 2012R109423

N° GESTION : 2005B16361

N° SIREN : 484085550

DENOMINATION : QUATRE

ADRESSE : 68 rue Pierre Charron 75008 Paris

DATE D'ACTE : 2012/11/05

TYPE D'ACTE : RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

NATURE D'ACTE :

R1 S/M/M

greffe.



SOGECaudit

Commissariat aux Comptes

9516261

Groffe du Tribunal de
Commerce de Paris
I M R
27 NOV. 2012

N° DE DÉPOT

109423

QUATRE

Société à responsabilité limitée au capital de 148 715 €

68 Rue Pierre Charron

75008 PARIS

RCS PARIS 484 085 550

**Rapport du commissaire à la transformation sur la transformation
de la société Quatre, Société à Responsabilité Limitée
en Société par Actions Simplifiée**

COMBINED
GROUPS

1947

1948



SOGECaudit

Commissariat aux Comptes

QUATRE

Société à responsabilité limitée au capital de 148 715 €

68 Rue Pierre Charron

75008 PARIS

RCS PARIS 484 085 550

**Rapport du commissaire à la transformation sur la transformation
de la Société Quatre, Société à Responsabilité Limitée
en Société par Actions Simplifiée**

Aux associés,

▪ **Rapport du commissaire à la transformation**

En exécution de la mission de commissaire à la transformation qui nous a été confiée, en application des dispositions de l'article L.224-3 du Code de commerce, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la Compagnie Nationale des commissaires aux comptes. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation, à analyser les avantages particuliers stipulés et à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social. Cette vérification a notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres, des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de notre rapport.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux est au moins égal au montant du capital social.

▪ **Rapport du commissaire aux comptes sur la situation de la société**

En exécution de la mission de commissaire à la transformation qui nous a été confiée, en application des dispositions de l'article L.223-43 du Code de commerce, nous avons établi le présent rapport sur la situation de votre société.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à analyser la situation de la société afin de mettre en évidence les éventuels faits de nature à compromettre la continuité de l'exploitation.



SOGECaudit

Commissariat aux Comptes

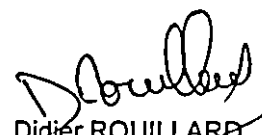
Notre synthèse de notre analyse sur la situation de la société est la suivante :

- ✓ La revue des perspectives d'exploitation de la société pour l'exercice 2012 (activité, exploitation, finances) et l'analyse des événements importants survenus depuis la clôture du dernier exercice n'ont pas mis en évidence d'éléments de nature à remettre en cause la continuité d'exploitation de la société.
- ✓ Nous avons diligenté un examen limité de la situation intermédiaire comptable au 30 septembre 2012 pour apprécier les résultats d'exploitation et le niveau de la situation nette comptable de la société à cette date.
- ✓ Nous avons pris en compte les affirmations des dirigeants sur l'évolution prévisible et les perspectives d'avenir de la société.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, telle qu'elle est analysée ci-dessus, n'appelle pas d'observation de notre part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

LE MANS, le 5 novembre 2012
Pour la société SOGEC AUDIT


Patrick FROGER
Commissaire aux Comptes


Didier ROUILLARD
Commissaire aux Comptes